



Cabinet du Maire

COPIE

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

N. réf. : ES/NK/2016/61
V.réf : CAB IV/3-VC/R082431.01.1

Gournay-sur-Marne, le 20 septembre 2016

Monsieur le Premier Ministre

J'ai pris connaissance de votre courrier en réponse à celui transmis à votre ministère fin juin.

Je prends acte de l'attachement du gouvernement au développement du logement social et au respect des obligations légales imposées par la loi SRU. Notre équipe municipale a d'ailleurs mis tout en œuvre, depuis notre prise de fonction en 2014, afin de respecter les objectifs triennaux qui nous incombent et que nous avons réussi à atteindre avec un agrément pour 130 logements sur les 128 demandés.

Cependant, votre courrier ne répond absolument pas à la problématique de la densification urbaine, imposée par l'État pour les communes exposées aux risques d'inondation. Je vous rappelle qu'en ma qualité de Maire, je suis chargé de prévenir ces risques naturels sur les dégâts causés aux biens et aux risques encourus par les personnes. Cette densification des zones urbaines imposée par la loi ALUR est donc en parfaite contradiction avec la nécessité absolue de prévenir et gérer les aléas et vulnérabilités d'une commune qui a 80 % de son territoire en zones inondables.

Espérant que la situation de notre commune puisse attirer l'attention de vos services, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Maire
Éric SCHLEGEL

